

AR PREFECTURE

063-256300997-20211214-2021_353-DE

Regu le 21/12/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Département du PUY DE DOME

SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre, à 18 heures 30, les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Noalhat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 07 décembre 2021

Membres	
Titulaires En exercice	12
Présents	11
Suppléants En exercice	12
Présents	1
Votants Eau Collectif Autonome	11 11 5
Exclus	0

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Patrick SAUZEDDE, José MARQUES, Thomas BARNERIAS, Norbert ARMENGAUD, Marc BONNOT, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD, Serge DURAND

Mesdames Patricia CHATAING, Sandrine PERI,

Étaient absents : Mme Yvette DA SILVA, Mr Frédéric CHONIER représenté par Mr DURAND Serge

Procurations :

Secrétaire de séance : Madame Sandrine PERI

Objet : TARIFS 2022 – Vidangeurs

Le Président présente à l'approbation du comité les tarifs ci-dessous qui seront applicables au 01/01/2022.

AR PREFECTURE

063-256300997-20211214-2021_353-DE
Regu le 21/12/2021

Prestation Vidangeurs	Base	Tarif 2020	Tarif 2021	Proposition Tarif 2022	Vote du comité
Prix au M3 des Matières de Vidange (ouvrages situés dans périmètre géographique de la collectivité : (Châteldon, Dorat, Noalhat, Paslières, St-Rémy/Durolle, St-Victor-	m3	7.00	7.00	7.00	7.00
Prix au M3 des matières de vidange de la communauté de communes : Thiers Dore Montagne	m3	12.00	15.00	15.00	15.00
Prix au M3 des Matières de Vidange (ouvrages situés dans le périmètre géographique des 2 communautés de communes : Plaine Limagne, Entre Dore et Allier)	m3	15.00	20.00	20.00	20.00
Prix au M3 des Matières de Vidange (ouvrages situés au-delà du périmètre des 3 communautés de communes)	m3	19.00	25.00	25.00	25.00
Bac à graisse des maisons individuelles dans le périmètre de la collectivité (Châteldon, Dorat, Noalhat, Paslières, St-Rémy/Durolle, St-Victor-Montvianeix)	m3	14.00	14.00	14.00	14.00
Bac à graisse des maisons individuelles hors périmètre de la collectivité	m3	28.00	30.00	30.00	30.00
Boues de stations d'épuration (hors périmètre du syndicat)	m3	20.00	25.00	25.00	25.00

Après l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité à l'unanimité des membres présents, approuvent à l'unanimité les tarifs ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, le 14 décembre 2021

Le Président,
Guy PRADELLE

